

Éditorial

Campagne des législatives : les retraité-es poursuivent l'action

En nommant Elisabeth Borne à Matignon, le président Macron ne peut indiquer plus clairement qu'il entend mener son second quinquennat dans la droite ligne du précédent, quand bien même ses déclarations au soir de son élection. Responsable de l'ouverture à la concurrence de la SNCF de la fin des tarifs réglementés du gaz, de la réforme de l'assurance chômage, comment croire à l'image de femme de gauche dont les médias tentent d'habiller la nouvelle première ministre ? Et les annonces de ces derniers jours sur le dégel du point d'indice fonction publique ou sur une revalorisation des retraites (à quels niveaux ?), sous la pression du contexte électoral et sous celle de la hausse de l'inflation, ne peuvent faire oublier la politique destructrice qu'il a menée depuis 5 ans ni sa volonté d'imposer le travail gratuit pour les allocataires du RSA, de relancer une réforme des retraites synonyme de régression sociale et de baisse des pensions, entre autres projets.

Cette première séquence électorale s'est déroulée dans un climat particulièrement inquiétant à de nombreux égards : guerre féroce en Ukraine où les risques d'escalade ne peuvent être écartés, crise climatique qui s'accroît (« jour de dépassement » atteint en France le 5 Mai 2022, épisodes climatiques dramatiques dans le monde...), progression de l'extrême droite. Elle a cependant vu, tardivement mais fortement, l'irruption dans le débat public des questions sociales, salaires et pensions, protection sociale, rôle des services publics.

Suite à l'élection présidentielle, une seconde période électorale est ouverte. Des forces politiques de gauche proposent des candidats d'union sur les bases d'un programme social et écologique, qui inquiète les formations libérales en ouvrant l'espoir d'une alternative politique à même de réparer les fractures ouvertes depuis plusieurs quinquennats. Une majorité

parlementaire pour le Président Macron n'est plus acquise et l'extrême droite avec près de 30 % des suffrages ne se pose plus en alternative majoritaire. Cette dynamique à gauche change donc la donne.

Dans cette situation le mouvement syndical a une responsabilité majeure et spécifique. Il lui faut rassembler et conduire les mobilisations grâce auxquelles peut s'ouvrir la perspective de réelles ruptures économiques, sociales et environnementales. Il lui faut réaffirmer que, quel que soit le résultat des élections législatives, il portera ses exigences, fort de la volonté de construire, avec le mouvement social, le rapport de force pour les imposer.

Dès maintenant, le SNES-FSU sort de son congrès national en réaffirmant ses revendications et, dans un appel, ses exigences pour les salaires et pensions, le métier, la Fonction publique et les Services publics (voir l'appel du congrès de Montpellier : snes.edu/article/appel-du-congres-de-montpellier/).

Avec la FSU, au sein du Groupe des 9, il interpelle les candidats aux législatives dans une lettre questionnaire sur les revendications des retraité-es : indexation des pensions, pouvoir d'achat, financement de la Sécu, système de santé, prise en charge de la perte d'autonomie, services publics de proximité.

Dans les départements, des intersyndicales de retraité-es vont adresser cette lettre questionnaire aux candidat-es républicain-es et faire connaître leurs réponses.

Nous vous appelons à interpeller vous aussi, vos candidats avec ce questionnaire ou sous une forme plus personnelle afin de continuer à porter le droit de bien vivre sa retraite.

*Fabienne Bellin et Anne-Marie Roussel,
le 23 mai 2022*

p.1 : Éditorial	Sommaire
p.2 : Retour du congrès de Montpellier	
p.3-4 : Questionnaire aux candidat-es aux élections législatives	

Retour du congrès de Montpellier

La tenue du congrès national du Snes à Montpellier début mai avait une tonalité particulière par son contexte de retrouvailles en présentiel et en période électorale. Les enjeux étaient importants et les débats ont été à la hauteur des attentes.

Les conditions de travail des personnels, le rejet du bac Blanquer, le rapprochement Snes, SNUEP et SNEP, la construction de l'unité avec la CGT et Solidaires, le vote et l'éligibilité des étrangers sont parmi les sujets centraux qui ont animé la plénière.

Enjeu pour l'avenir aussi : devant la proportion croissante du nombre de précaires, participant à l'éclatement de la Fonction publique, quelles solutions ? Quelle titularisation pour les non titulaires, quel statut pour les AED, comment obtenir un vrai corps de fonctionnaires pour les AESH ?

Le bilan des retraité-es présent-es au congrès est très positif avec le constat d'un changement de leur image : le sérieux de leur travail a été salué par les actifs. L'habitude du travail en collectif a facilité la rédaction d'amendements communs qui ont été tous acceptés. L'ensemble du congrès s'est approprié le thème 3 qui a été adopté à la quasi-unanimité. Finalement, le fonctionnement par fiche qui, au départ avait désorienté, s'est révélé intéressant.

L'équipe des militant-es du Snes-FSU Montpellier a accompli un travail formidable avec un accueil d'une grande qualité et sans faute.

Un hommage chaleureux à Frédérique Rolet a enfin été possible pour son travail de secrétaire générale pendant des années.

Des thèmes essentiels pour toutes et tous portés par les retraité-es

La justice fiscale

Les impôts sont essentiels pour le financement des Services publics et la redistribution des richesses. Or, les réformes successives ont favorisé les plus riches. La défense du pouvoir d'achat ne passe pas par une baisse d'impôt mais par une augmentation des salaires et des pensions.

Pour une protection sociale de haut niveau

Reconquérir la gouvernance de la Sécurité sociale avec l'abandon de la fiscalisation croissante du financement de la Sécurité sociale est possible, en requalifiant la CSG en cotisation sociale hors revenus financiers. Le Snes-FSU dénonce l'instrumentalisation de la dette covid contre la SS. D'autres choix sont possibles pour apurer cette dette en l'intégrant dans le budget de

l'Etat et en faisant payer ceux qui se sont enrichis grâce à la crise. L'opposition à la CASA est réaffirmée. La signature de l'accord de la FSU pour la PSC ne signifie pas adhésion à la réforme. Notre mandat reste le « 100 % sécu » qu'il faut faire vivre en informant les agents pour les mobiliser sur l'enjeu du 100 % par des stages, débats, publication, manifs avec un travail en parallèle avec Solidaires et la CGT.

En attendant, les personnels retraités jouissant d'un traitement continué doivent bénéficier de la PSC dans les mêmes conditions que les personnels en activité.

Le congrès a rappelé l'exigence d'un financement public de la perte d'autonomie prise en charge à 100 % par la branche maladie et la revendication d'un grand service public de l'autonomie. Il doit être mis fin à l'existence d'EHPAD à but lucratif.

Refonder le service public de la santé

Un vrai plan d'urgence pour l'hôpital public doit être mis en place. Il faut réfléchir sur les moyens de lutte contre les déserts médicaux (salarisation des médecins, juste rémunération des actes...) et réfléchir sur le rôle que devraient avoir les ARS.

Le Snes-FSU s'engage pour la défense et l'extension des services publics. Il s'oppose à la dématérialisation à outrance.

Réformer la législation sur la fin de vie

Le Snes-FSU demande des moyens humains et matériels pour un accès pour toutes et tous et partout aux soins palliatifs. Il s'engage à mener une campagne d'information sur les lois existantes et à agir pour défendre le libre choix de chacun-e. Il se prononce pour le principe d'une loi visant à permettre l'accès des patient-es à une aide active à mourir

Anne-Marie Roussel



La délégation du SNES-FSU Versailles



Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat ou candidate aux élections législatives.

Nous sommes un ensemble de 9 organisations nationales de retraités, syndicats ou associations, qui agissons ensemble depuis 2014 et avons défini en commun un certain nombre de revendications. Nous souhaiterions avoir votre réponse sur celles-ci afin de les faire connaître à nos adhérents et sympathisants. Ceux-ci se sont mobilisés ces derniers mois, comme le 2 décembre 2021, avec une manifestation nationale à Paris de plus de 25 000 personnes ou encore le 24 mars 2022 à travers plus de 28 rassemblements régionaux avec 40 000 manifestantes et manifestants.

Pouvoir d'achat

Les revenus des retraités « décrochent » de ceux des salariés du fait de la désindexation des pensions par rapport aux salaires mise en place en 1987. C'est ainsi que plus d'un million de retraités sont en dessous du seuil de pauvreté et que trois retraités sur dix perçoivent une pension de droit direct inférieure à 1 000 euros bruts mensuels.

- **Question 1** : Êtes-vous favorable à un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ?

Le Code de la Sécurité sociale (articles L.161-23-1 et L161-25) prévoit l'indexation annuelle des pensions sur l'indice INSEE de l'inflation. Pourtant, depuis 2013, cela n'a pas été le cas, avec des gels ou des sous-revalorisations. Sur cette période, les retraités ont perdu près d'un mois de pension sur une année.

De ce fait, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) indique que le niveau relatif des pensions par rapport au revenu d'activité va continuer à se dégrader. La pension moyenne brute (1 140 € pour les femmes et 1 920 € pour les hommes) va continuer à diminuer pour atteindre 32 % du salaire brut en 2070.

- **Question 2** : Êtes-vous prêts à prendre des mesures pour un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014 et pour éviter que cette dégradation programmée se poursuive ?

Alors que le candidat Macron de 2017 avait promis aux retraités le maintien de leur pouvoir d'achat, la CSG des retraités a été augmentée de 1,7 point le 1^{er} janvier 2018, soit une hausse de son montant de près de 25 %.

- **Question 3** : Êtes-vous favorable à l'annulation de la hausse de la CSG ? Êtes-vous pour la mise en place d'une assurance maladie financée par les cotisations sociales ?

Santé

Les retraités sont inquiets de la situation du système de santé et en particulier de celle de l'hôpital public : manque d'effectifs, manque de matériels, manque de masques... Il est apparu que, malgré des milliards versés notamment aux laboratoires, le pays est totalement dépendant de firmes étrangères pour se fournir en biens indispensables. Le nombre de lits supprimés depuis le début du quinquennat se monte à 17 600.

Cette situation fragilise tout le système de santé du pays : fermetures d'hôpitaux, fermetures de maternités, fermetures de services, etc. Tout ceci engendre des déserts médicaux et industriels sur l'ensemble du territoire.

- **Question 4** : Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le système de santé hospitalier et le faire fonctionner de nouveau correctement (création de lits, embauches, etc.) ?

EHPAD et services d'aide à domicile

Comme de récents scandales l'ont révélé et comme le rapport IGAS-IGF le confirme, la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est très grave dans de nombreux établissements. Afin de faire des économies, il a même été suggéré un moratoire sur la création de nouveaux EHPAD publics. Une loi traitant du « grand âge » devait sortir, mais n'a pas été publiée. La situation des services d'aide à domicile n'est pas meilleure : manque de personnel, manque de qualification et manque d'intérêt pour ces professions insuffisamment valorisées. Il est scandaleux que

des groupes privés s'enrichissent sur le dos des seniors. La perte d'autonomie des personnes âgées est d'abord un problème de santé et justifierait donc la création d'un service public financé par l'assurance maladie et non d'une 5^e branche financée par l'impôt.

- **Question 5** : Êtes-vous favorable à la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par l'assurance-maladie ? Quelles mesures préconisez-vous pour l'embauche et la formation de personnels qualifiés (Ehpad et services à domicile) en nombre suffisant ?

Services publics

De nombreux services publics sont fermés, réorganisés sur le territoire depuis plusieurs années, entraînant notamment de nombreux retraités dans des difficultés croissantes afin de répondre à leurs besoins. L'accélération du tout numérique au détriment de la proximité et de la

présence de salariés de service public formés, accélère ce processus.

- **Question 6** : Êtes-vous favorable à la remise en place de services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens et plus particulièrement de ceux des retraités ?

Écoute

Alors qu'ils représentent 17,8 millions de citoyens, les retraités et personnes âgées ne disposent d'aucun interlocuteur de pleine compétence quant à leurs problèmes et difficultés

puisque'il n'y a plus de ministère dédié aux retraités et personnes âgées.

- **Question 7** : Êtes-vous favorable à la création d'un tel ministère ?

Pouvez-vous indiquer sous quelle étiquette politique vous vous présentez à l'élection ?
Nous vous remercions, madame, monsieur, de votre réponse.

Pour les 9 organisations de retraitées et retraités :

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Jacques Brillet (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Roger Perret (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)